

Avant-propos

Mesdames, Messieurs,

La Banque nationale suisse peut être satisfaite de l'année 1999. Aucun problème majeur n'a entravé la marche des affaires courantes, et de nouveaux accents ont été mis dans d'importants domaines.

Fait particulièrement réjouissant, la reprise économique s'est dessinée toujours plus nettement au cours de l'année. Depuis longtemps, nous n'avons plus été aussi proches de l'objectif d'une évolution macroéconomique équilibrée, soit d'une croissance réelle appropriée, d'un niveau élevé de l'emploi et d'un renchérissement bas. Les conditions-cadres favorables sur le plan monétaire ont contribué à ce résultat.

Des changements intervenus dans l'environnement déterminant pour la Banque nationale nous ont amenés à réexaminer les fondements de la politique monétaire. Avec l'adaptation de notre stratégie, nous pourrions continuer à remplir notre mandat, à savoir mener une politique monétaire servant les intérêts généraux du pays. Nous sommes cependant conscients que les moyens dont nous disposons nous permettent d'assurer avant tout la stabilité du niveau des prix.

La modernisation du régime monétaire suisse avance à grands pas. La nouvelle constitution contient un article mis à jour sur la politique monétaire. En outre, la nouvelle loi sur l'unité monétaire et les moyens de paiement entrera sans doute en vigueur début mai, et le lien rattachant le franc à l'or sera aboli. Il est prévu, on le sait, d'affecter la moitié des quelque 2600 tonnes d'or de la Banque nationale à d'autres buts publics. L'institut d'émission détiendra, à l'avenir également, un volume suffisant de réserves monétaires.

La réorganisation des mouvements de numéraire est achevée. Les travaux de contrôle et de tri du numéraire sont maintenant centralisés dans nos sièges de Berne et de Zurich, ainsi que dans nos succursales de Genève et de Lugano. Les succursales de Bâle, Lausanne, Lucerne et Saint-Gall continueront à remplir leur mission d'information.

Les comptes de la Banque nationale permettent une distribution de bénéfices à hauteur convenue, soit 1,5 milliard de francs, à la Confédération et aux cantons.

Si l'année 1999 a été bonne, elle ne doit pas nous faire oublier que de nombreux problèmes sont encore à résoudre et que nous serons certainement confrontés à de nouveaux défis.

Nous remercions très chaleureusement nos collaboratrices et collaborateurs, ainsi que les membres des autorités de la Banque, pour leur précieux soutien et espérons pouvoir compter, à l'avenir également, sur leur appui.

Berne, le 3 mars 2000

Eduard Belser

Président du Conseil de banque

Hans Meyer

Président de la Direction générale